

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2017_112

Séance du jeudi 13 avril 2017

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 06/04/2017

Présents : 20

L'an deux mille dix-sept et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 21

Pour : 21

Contre : 0

Secrétaire de

séance: Jean-Paul VELAY

Présents : Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Représentés: Marie LION par Stephan MAURIN

Excusés:

Absents: Laurent ARBOUSSET, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Albert DOUCHY, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE

Objet: Admission en non valeur - DE_2017_112

Annule et remplace DE 2017-100

Suite à la demande de la Trésorerie de Florac, Monsieur le Maire propose d'admettre en non valeur la somme de **19 295,74 €** correspondant aux impayés détaillés en pièce jointe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'admission en non valeur.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

